



Groupe de travail direction d'école 12 novembre 2020 (classe Via)

Présent.e.s : Sud Éducation, Snuipp, FO, CGT, SGEN-CFDT, Se-UNSA, L. Blanès (DASEN), E. Lamart (Secrétaire Générale), C. Gontard (DASEN adjointe), F. Kihl (IEN Lorient), L. Moutard (IEN Landes de Lanvaux)

Il s'agit d'un groupe de suivi sur la direction d'école. Un groupe de travail similaire se tiendra chaque trimestre.

L'ordre du jour tourne autour de la mise en œuvre de la circulaire du 25/08/2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENH2022578C.htm> , ainsi qu'autour du contexte sanitaire.

- **Mise en œuvre de la circulaire du 25/08/20**

Il s'agit donc d'une mise en œuvre de la circulaire et non pas d'une discussion dans le but de faire avancer les choses.

Sur la **formation des directeurs** :12h prises sur les 108h.

Contenu de la formation : numérique, RPS (risques psycho-sociaux), pilotage pédagogiques, entrées académiques.

Dans le Morbihan, 6 heures en plus sont proposées aux directeurs (animations PE, français/math, projet d'école...)

Pour Sud Education, l'urgence n'est pas dans la formation aux usages numériques, mais bien dans la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail des directeurs.trices.

Décharges de direction : les décharges complémentaires seront priorisées pour les écoles de 1 à 3 classes et en fonction des moyens de remplacement. Il faudrait créer des postes, car les moyens de remplacement, sont selon l'aveu même du DASEN, « en tension ». Il s'agit donc là d'un vœu pieu, ces petites écoles ont peu de chances de voir leur temps de décharge augmenter.

S'il n'est pas possible d'augmenter le temps de décharges, certaines organisations syndicales préconiseront que les directeurs réduisent d'eux-mêmes leur charge de travail en ne faisant que ce qui leur paraît essentiel.

Sud Education dénonce le manque de moyen mis en œuvre. Année après année, nous alertons le ministère sur l'alourdissement systématique de la charge de travail des directeurs.trices . Ce dont ils et elles ont besoin, c'est de de moyens humains !

Outils numériques : il est question d'ergonomiser l'ENT des directeurs. Sur cette question, les représentants de l'UNSA et de la CFDT ont font un certain nombre de propositions.

Sud Education ne peut accepter que d'un côté, aucun moyen concret ne soit alloué pour améliorer les conditions de travail des directeurs.trices, et que de l'autre on imagine pouvoir se satisfaire de mesurette dérisoires (Comment faire pour recevoir moins de publicités?)

Le DASEN répète qu'il « prend note », qu'il « entend ». Cela a l'avantage de ne rien coûter, ni de l'engager d'aucune manière que ce soit.

Les organisations syndicales s'accordent à dire que le nœud du problème se situe au niveau du temps de décharge. Sur ce point essentiel, aucune avancée concrète.

Les représentants des personnels font état de la surcharge de travail induite par le volume de mails à trier, les transmissions de mêmes informations à plusieurs reprises (ex : Affelnet), des bugs avec Onde.

Des échanges autour du manque de confiance, de la manière de communiquer, des « injonctions » auprès des directions (double discours : on laisse soi-disant la liberté aux directeurs d'organiser les 108h, mais en réalité, les IEN gardent la main comme ils l'ont fait auparavant : où est la confiance?).

Notamment récemment un mail est arrivé dans les écoles au sujet du Parlement des enfants. Si aucune école ne se porte volontaire, il y aura des désignations d'office. Le ton est autoritaire : c'est aux écoles que revient le libre choix des projets.

Sud Education réaffirme son attachement à la liberté pédagogique et appelle à refuser systématiquement ces injonctions autoritaires.

Services civiques : durée des contrats des services civiques : ceux-ci s'arrêtent au 31 mai, le SGEN-CFDT demande leur prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une prolongation est mise en place pour les nouveaux contrats en priorisant le premier degré selon la DIPAT.

On ne peut se satisfaire de ces contrats précaires, usant de jeunes sans formation pour une durée très courte.

Sud Education réaffirme la nécessité de créer des emplois avec un statut et un salaire décent, installés de manière pérenne dans les écoles. Les services civiques ne sont qu'un pis aller dont nous ne saurions nous satisfaire.

Directeurs référents : l'administration a sollicité les directeurs, afin d'en trouver qui acceptent de jouer ce rôle de « référents direction » : le but serait de « dialoguer », faire remonter le besoin et difficultés des directeurs.trices sur le département. A ce jour deux réponses positives sans création de poste. Pour le contenu, voir la circulaire qui est une mise en place de la Loi Rilhac.

Sud Education se demande ce que cela va apporter aux directeurs (on a la réponse : rien!).

Inventaire des risques et sécurisation des écoles :

PPMS : dans le 56, le DASEN dit que tout est à bon niveau...

Projets d'écoles : Un courrier a été reçu par les directions pour la formalisation des projets d'écoles au cours du second conseil d'école avec un accompagnement mis en place. Selon le DASEN, il y a là « une détente du calendrier ». Selon les représentants du personnel, ce n'est pas une priorité.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers : cela touche toute l'équipe et devient de plus en plus difficile à gérer. Cela augmente encore la charge de travail. On a toujours le sentiment d'être laissés seuls (pas d'aide claire et explicite des IEN). Problèmes liés à l'inclusion.

Selon le DASEN : la réflexion est en cours en lien avec l'ARS (pôles ressources). Mais il n'est pas à l'ordre du jour d'« externaliser ». Création d'une équipe mobile ressource répartie en trois zones géographiques autour de trois ITEP du département.

Évaluations CP/CE1 :

Rémunération/prime de 450 euros : l'UNSA aurait préféré une augmentation pérenne à l'instar des IEN qui ont bénéficié d'une augmentation de 100 euros.

SUD éducation 56 répète que cette augmentation doit concerner tous les collègues et réitère son opposition aux primes.

Remplacements : L'UNSA est mécontente de la gestion des remplaçants. Ils veulent que cela soit géré par Vannes, dès 8h le matin.

SUD éducation 56 continue à réclamer plus de remplaçant.e.s et surtout que la gestion soit au plus proche du terrain, c'est à dire dans les circonscriptions ce qui est le cas encore dans certaines académies, et soit dit en passant cela marche mieux...

Cas COVID 19 :

CPAM- ARS- Éducation Nationale

Les directeurs font un état des lieux et après le CPAM décide maintenant sans passer par l'ARS.

Pour toute question liée à la gestion du Covid (cas contact, suspicion, testé positif?)

Qu'est-ce qu'un cas contact ? La médecine scolaire peut conseiller les directeurs pour toutes ces questions liées au Covid.

Le DASEN fait une synthèse assez précise certes, mais on n'a comme toujours aucune réponse car de fait il n' a pas les cartes en main.

Bilan : à l'issue de ce GT, Sud Education en fait un bilan plus que mitigé. Aucune amélioration concrète, en lien avec nos revendications n'émergera de ces groupes. Tout au plus des aménagements minuscules à la marge dont nous ne saurions nous satisfaire. On voit bien là que la but est d'afficher un « dialogue social » pour endormir les collègues et l'opinion. Nous nous demandons s'il est utile de poursuivre notre participation. Nous attendons vos retours.